

La folie de l'évaluation révélée sous la plume d'André Antib

L'auteur de plusieurs ouvrages traitant de dysfonctionnements dans le système éducatif français (autour notamment de la constante macabre et de l'évaluation par contrat de confiance) revient aujourd'hui avec un nouveau livre : « La folie de l'évaluation ». Disponible en librairie

L'évaluation, dans le système éducatif français, est-elle une folie ? Le terme « folie » n'est-il pas exagéré ? Dans son nouvel ouvrage, *La folie de l'évaluation*, André Antib démontre que le qualificatif est, malheureusement, parfaitement adapté. « Les enseignants oublient souvent leur mission de formateur et leur rôle se résume principalement à celui d'évaluateur », explique l'enseignant-chercheur.

André Antib précise qu'il a lui-même été longtemps victime de cet oubli dans sa carrière. Et qu'il se garde donc bien de se placer en « donneur de leçons » mais propose plutôt « modestement, quelques solutions éventuellement susceptibles d'améliorer la situation ».

L'auteur de *La constante macabre* et père de « l'évaluation par contrat de confiance » (EPCC) y démontre de manière synthétique et accessible à la fois les mécanismes qui grincet et les rouages que l'on pourrait mettre en place pour les débloquer.

« Finalement, le plus long pour moi, dans la réalisation de ce livre a été le travail de synthèse », révèle-t-il, amusé. Celui qui a réalisé, en plus de ses ouvrages de recherches, de nombreux manuels scolaires n'en est pas à son coup d'essai. Le plus important pour lui est d'être compris du plus grand nombre.

Évaluation pour former et pas juste sanctionner

Il a donc dégagé trois formes d'évaluation.

La première, la diagnostique, sert à savoir où en sont les élèves dans leur apprentissage. Elle peut être réalisée en début d'année par exemple, pour donner à l'enseignant une idée du niveau où se situent ses élèves, afin de s'y adapter.

La deuxième, la formative, permet de voir si les notions ont bien été comprises. Elle peut être réalisée en cours ou à la maison, avant le cours suivant. Ces deux premières évaluations ne sont pas notées, le but n'est pas de « classer les élèves » mais bien d'évaluer leurs connaissances et leurs lacunes pour les aider à progresser.

La troisième est la plus connue, la sommative. Il s'agit d'épreuves notées, généralement en fin d'année, de semestre ou de cycle d'études. Ce que l'on appelle les « contrôles », « épreuves », « examens ».

« Malheureusement, après enquête auprès d'enseignants mais aussi d'inspecteurs d'académie, j'ai constaté qu'il n'y avait jamais d'évaluation diagnostique en début d'année, remarque André Antib. Même la formative se réduit à peu de chagrin. Alors que l'évaluation devrait être faite sans arrêt et sans l'associer systématiquement à des notes. Elle est essentielle à la formation, il n'y a pas que le côté classement et sanction. »

Car aujourd'hui, avec ce système d'évaluation et la constante macabre (qui consiste à attribuer inconsciemment, quel que soit le niveau de chaque élève, un tiers de mauvaises notes, un tiers de notes moyennes et un tiers de bonnes notes à une classe), son constat est que l'évaluation prend toujours la forme « d'un concours qui ne dit pas son nom ».

Ne pas tendre de piège aux élèves en examen

D'autres manières d'enseigner et d'évaluer les élèves sont possibles. André Antib illustre par de nombreux exemples et témoignages. Il cite aussi le modèle anglo-saxon, basé sur la réussite et l'encouragement au lieu de l'échec et la sanction. Sans parler d'appliquer cette deuxième voie à la France, l'enseignant-chercheur propose un troisième chemin. Celui-ci s'appuie sur l'évaluation par contrat de confiance (EPCC) qui ne propose en évaluation que des notions étudiées en cours afin de ne pas « tendre de piège aux élèves », ce qui leur ôte une grande part de stress avant de débuter un examen.

« L'évaluation par contrat de confiance réunit aujourd'hui plus de 50 000 professeurs, développe-t-il. Pour arriver à franchir ce pas, il ne faut pas tout ramener à l'évaluation sommative. Par exemple, lors d'un cours magistral à l'université, je réalise une démonstration au tableau. Avant de donner la correction, je les laisse un peu chercher par eux-mêmes. Je passe dans les rangs pour regarder les erreurs qu'ils ont pu faire - mais sans les noter - pour me rendre compte des difficultés qu'ils ont rencontrées. Lorsque je leur donne la solution, cela va ensuite beaucoup plus vite. »

André Antib donne aussi à ses élèves des « petits trucs » - qu'ils inscrivent entre crochets dans leur cours - afin de les aider à mieux retenir une leçon.



André Antib vient de publier un nouveau livre autour de « la folie de l'évaluation ».

CORINNE OTTOMANI

« L'enseignant se remet rarement en question »

« Lorsqu'un enseignant donne un contrôle, quand il se rend compte que l'évaluation est mauvaise, il se remet rarement en question, poursuit-il. Alors que cela constitue aussi une évaluation pour lui. "Suis-je allé trop vite ? Pourquoi n'ont-ils pas compris la leçon ?" voilà des questions que nous devrions tous nous poser. »

André Antib propose donc d'être « bienveillant, mais pas laxiste ».

Pour mieux faire connaître les fruits de ses recherches, l'auteur a réalisé une quarantaine de travaux et écrit plusieurs livres sur la constante macabre et l'EPCC.

Préface du ministre de l'Éducation

Un ouvrage collaboratif, dans lequel, comme toujours, il donne la parole à des enseignants, des inspecteurs d'académie... ou encore un étudiant en école d'ingénieur. Et a aussi été préfacé par des sommités, telles que le

recteur et historien Philippe Jourdard (Prix Gaubert de l'Académie Française 2019), l'ancien secrétaire national de l'Enseignement catholique Pascal Balmard... et le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, qui y affiche un soutien évident à l'école de la confiance, défendue par André Antib. « C'est très rare que le ministre "se mouille" sur un livre qui le concerne directement », salue l'auteur.

Ce dernier apprécie « les belles avancées » déjà obtenues au sein de l'Éducation nationale, des

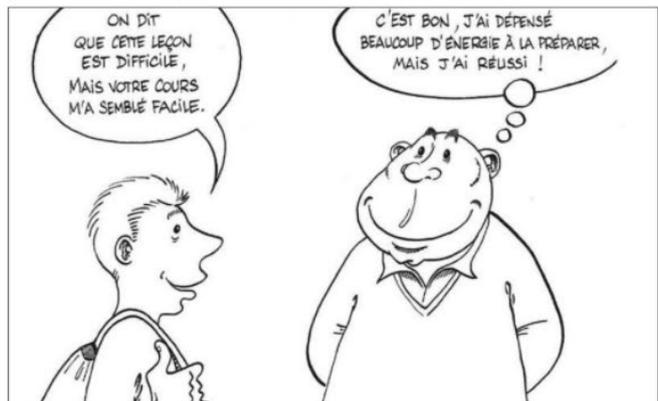
avancées qu'il espère voir se poursuivre. Depuis le début de la crise sanitaire, André Antib n'a pas pu organiser de conférence, moment d'échanges où il rencontre beaucoup d'enseignants et de parents. L'enseignant-chercheur - qui est déjà venu en Corse à plusieurs reprises - espère pouvoir échanger avec le public, très bientôt.

B. IGNACIO-LUCCIONI

« La folie de l'évaluation », éditions Math'Adore, distribué par Nathan. À retrouver en librairie et sur internet. Ren-seignement sur le site : mslcm.free.fr



De nombreux dessins réalisés par Stéphane Luciani illustrent l'ouvrage.



L'illustrateur accompagne André Antib dans tous ses livres.

ILLUSTRATIONS STÉPHANE LUCIANI